PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

4.1 Zonage réglementaire

Echelle : 1/1 000ème

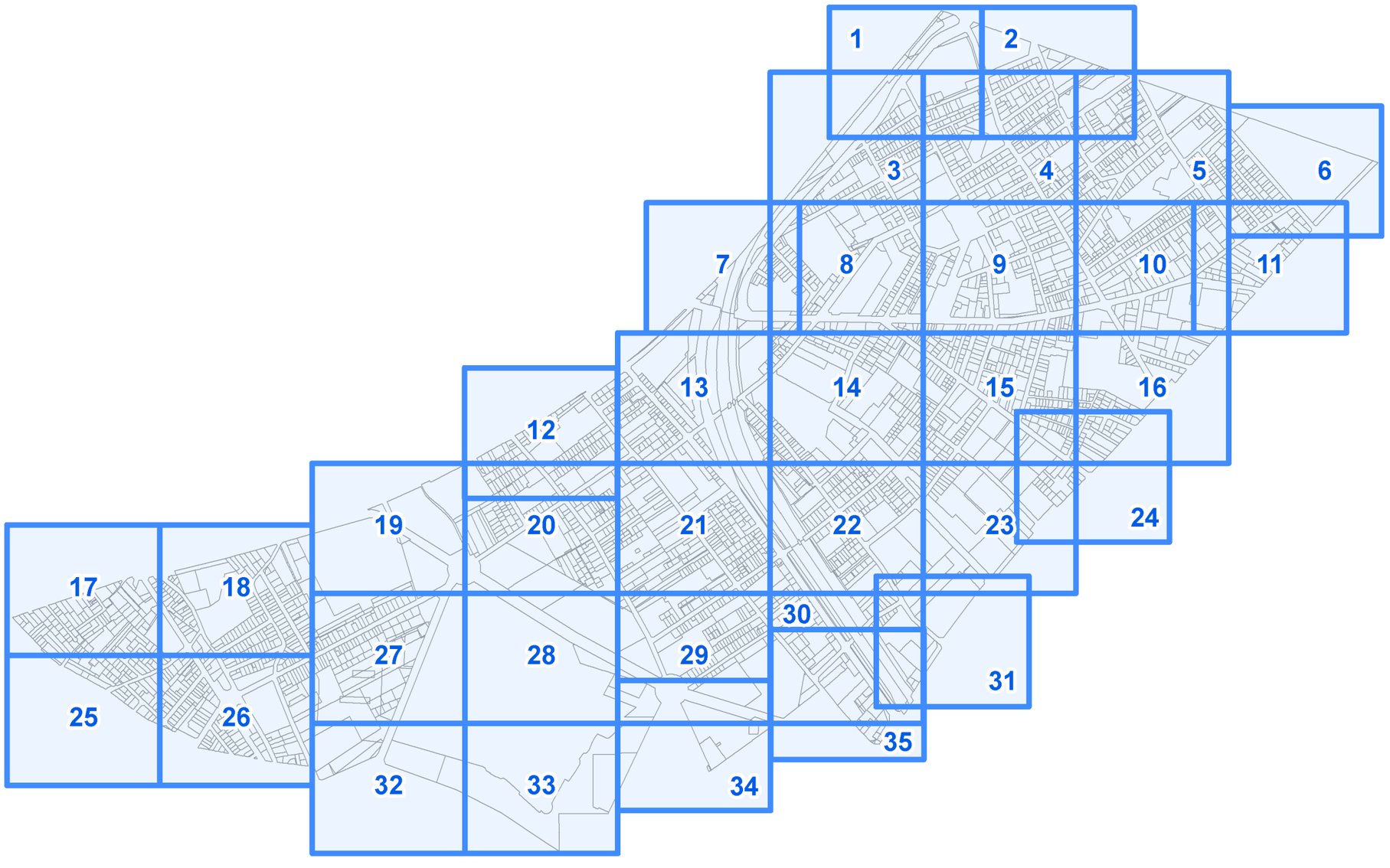

N

0 100 200 m

Vallée Sud
Grand Paris

MALAKOFF

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE

Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 1 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 2 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

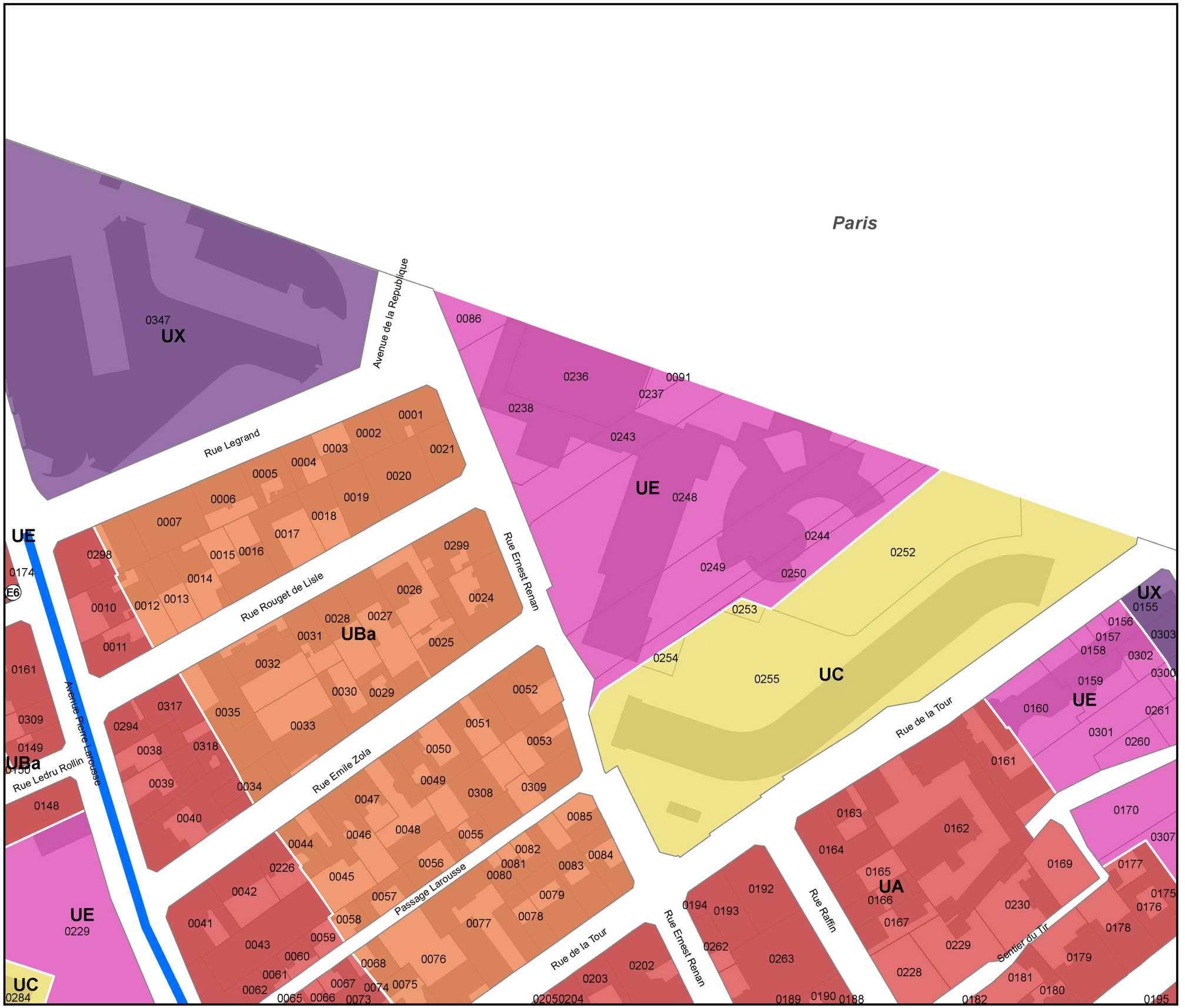

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 3 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 4 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 5 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

- Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

- Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 6 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

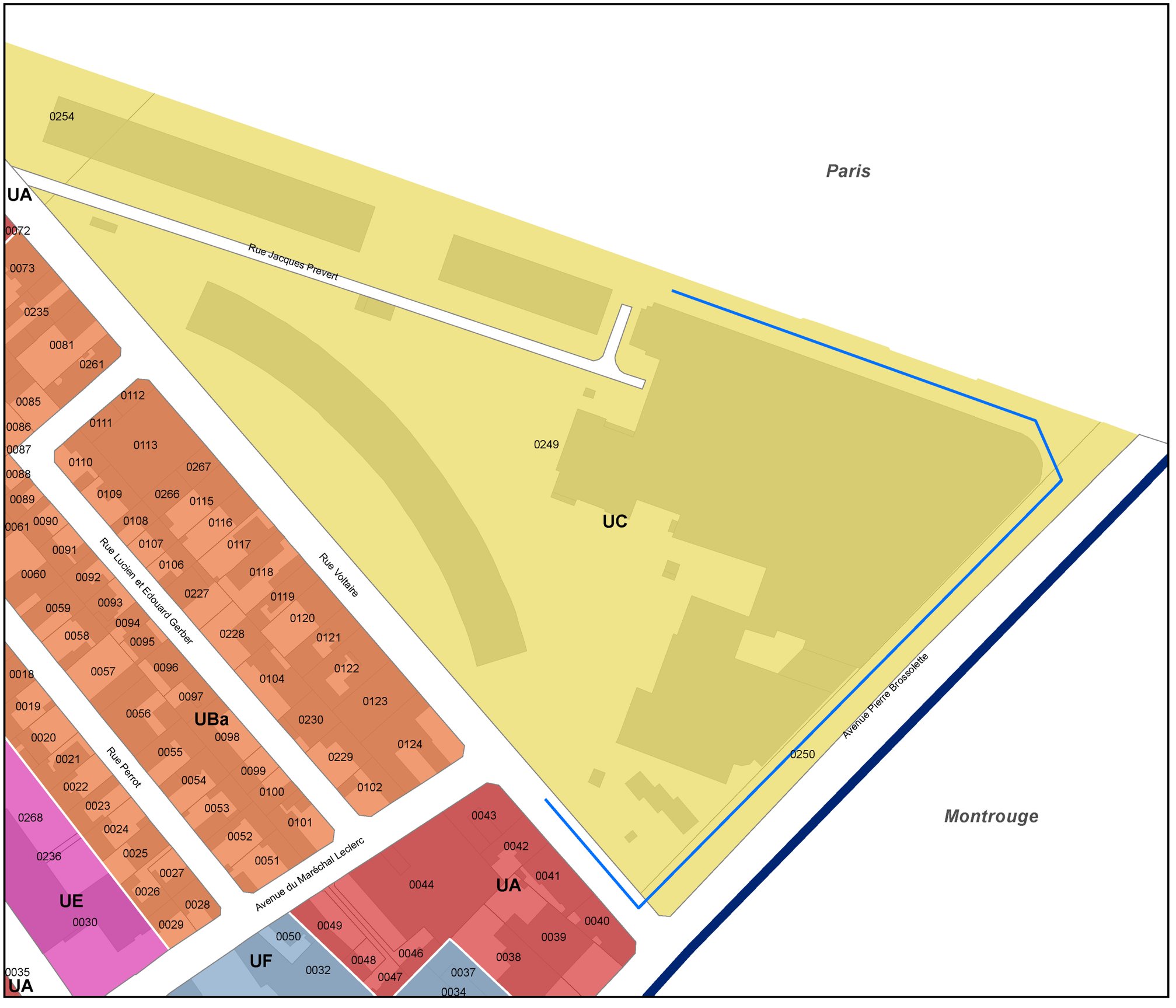

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 7 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 8 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

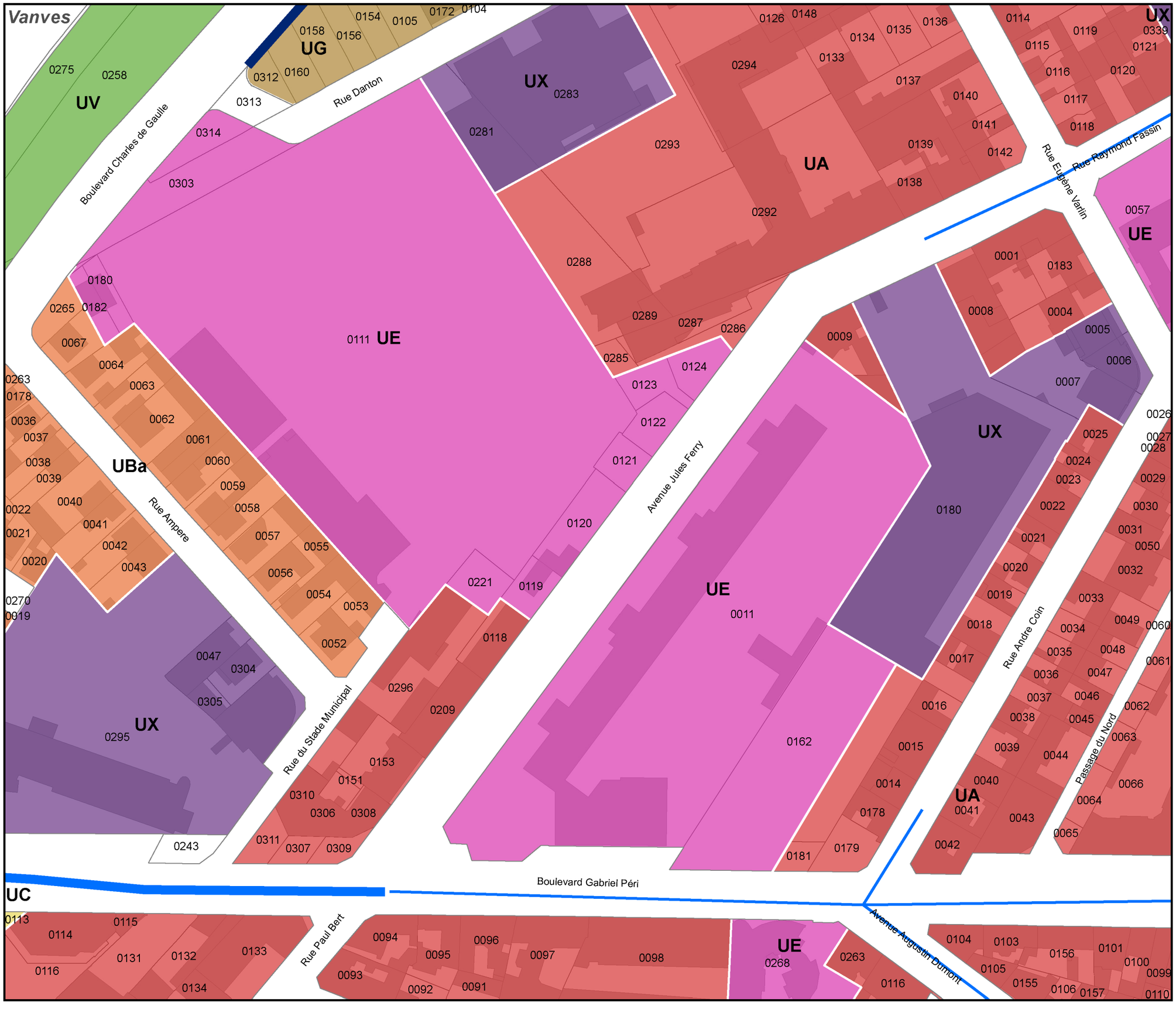

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule
- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 9 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

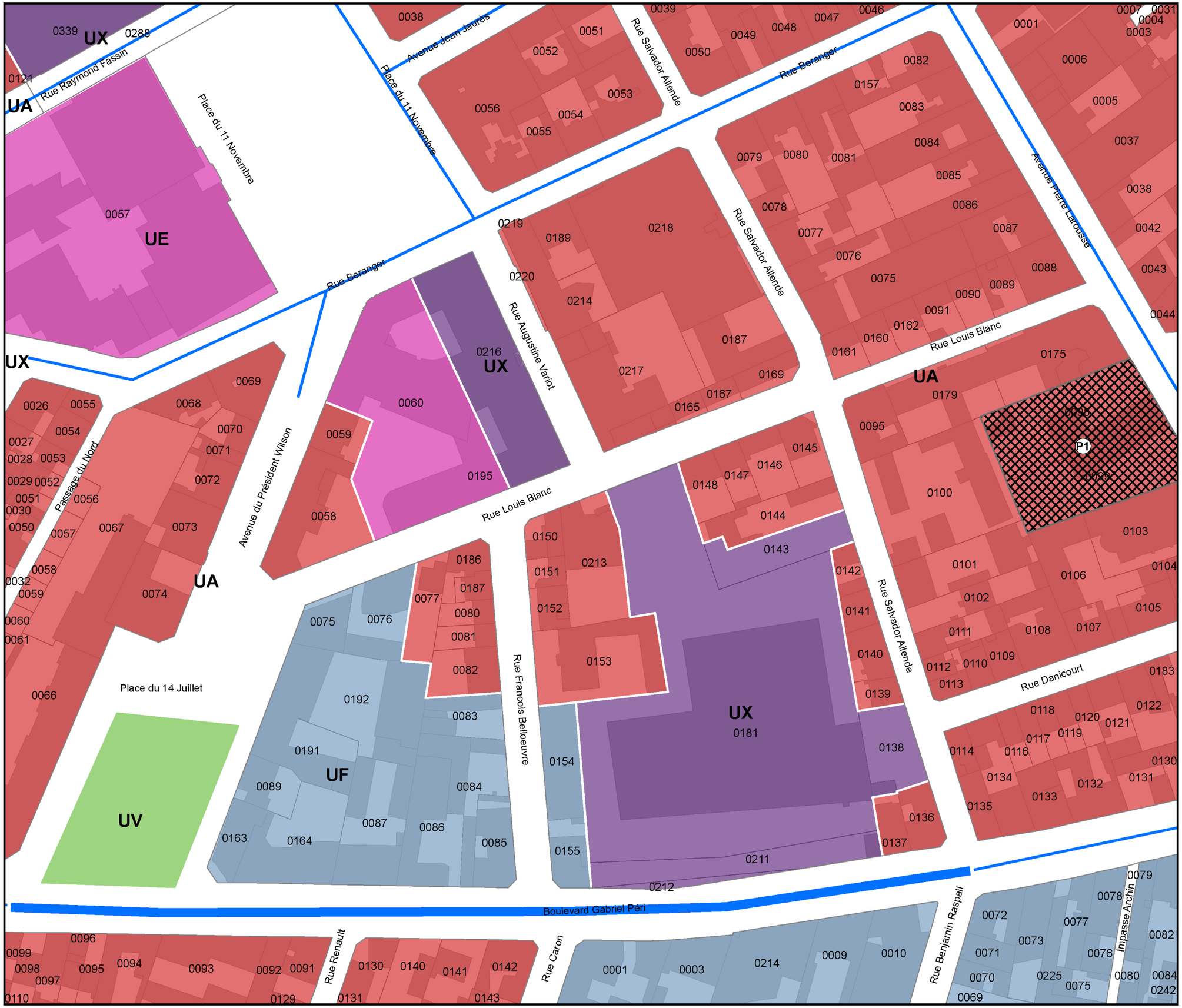

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 10 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

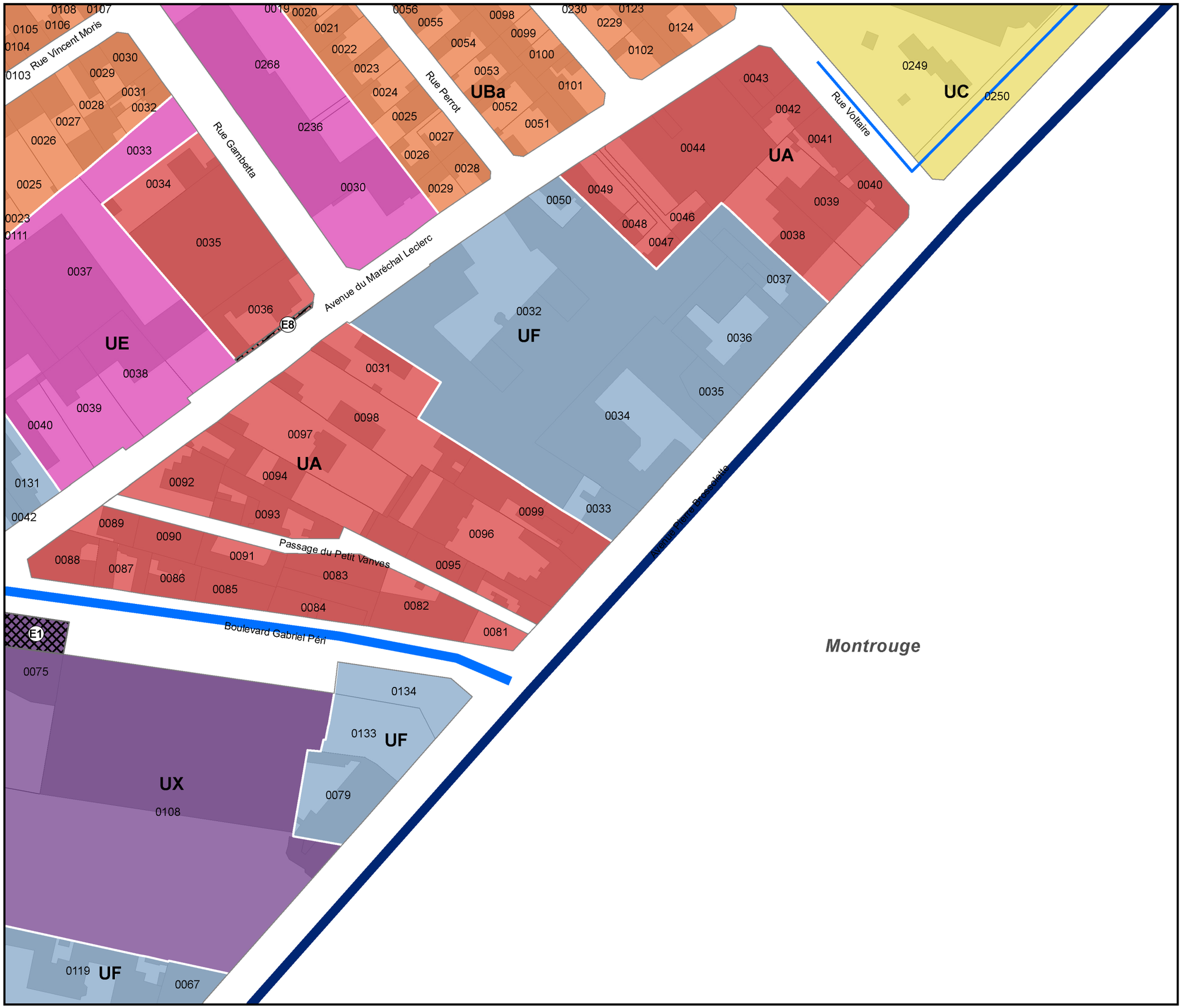

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 11 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 12 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 13 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 14 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 15 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

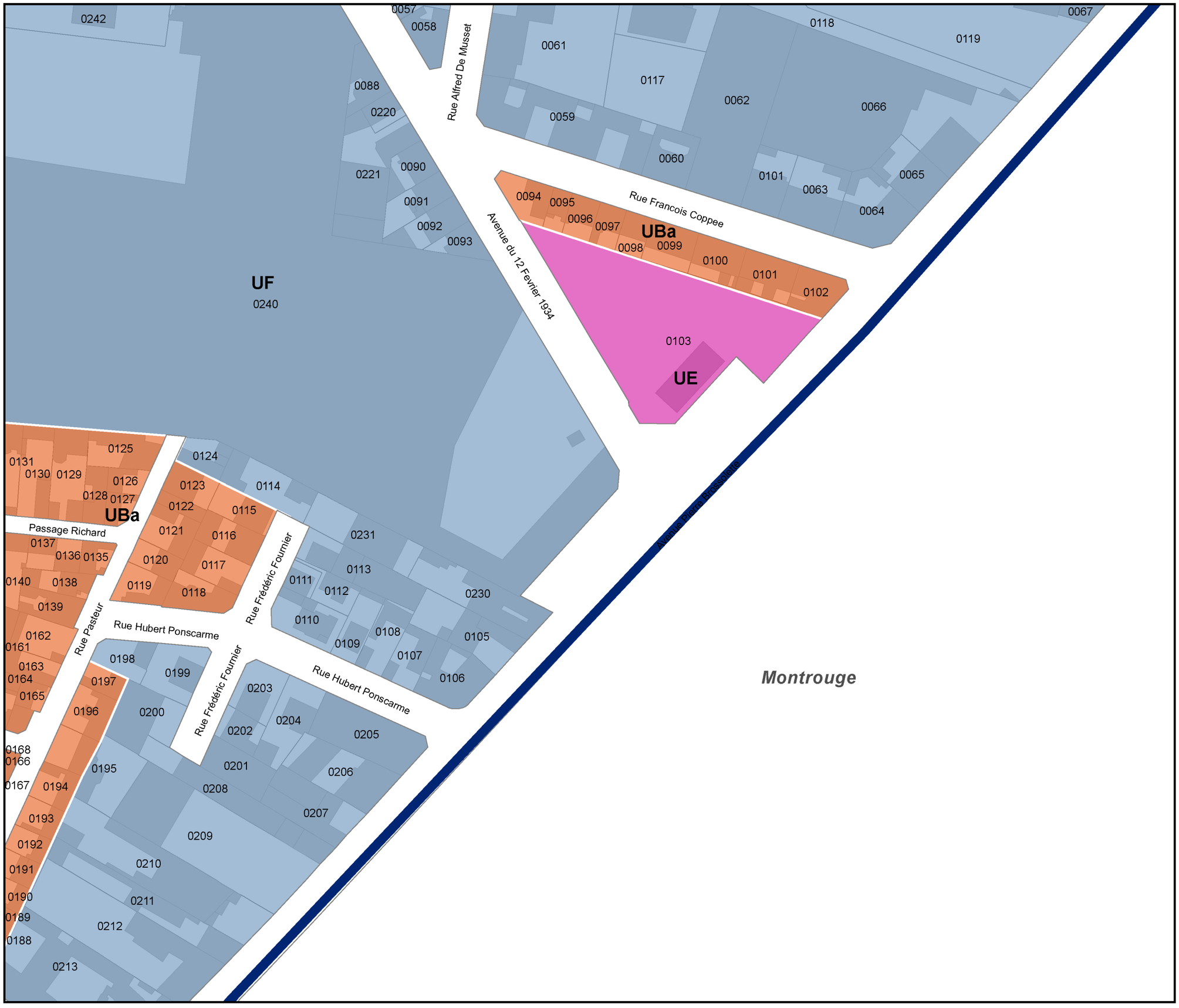

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 16 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 17 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

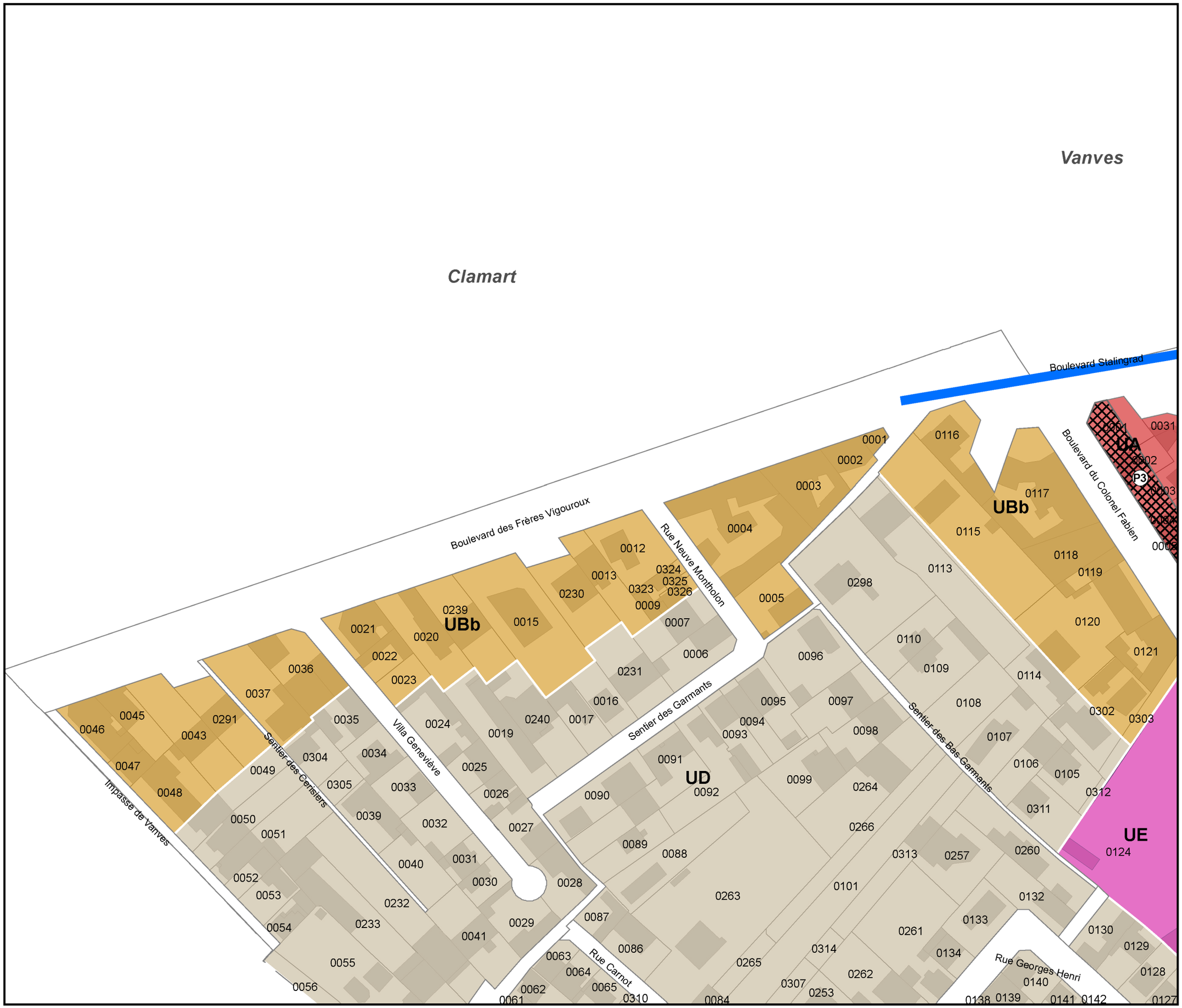

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 18 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 19 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

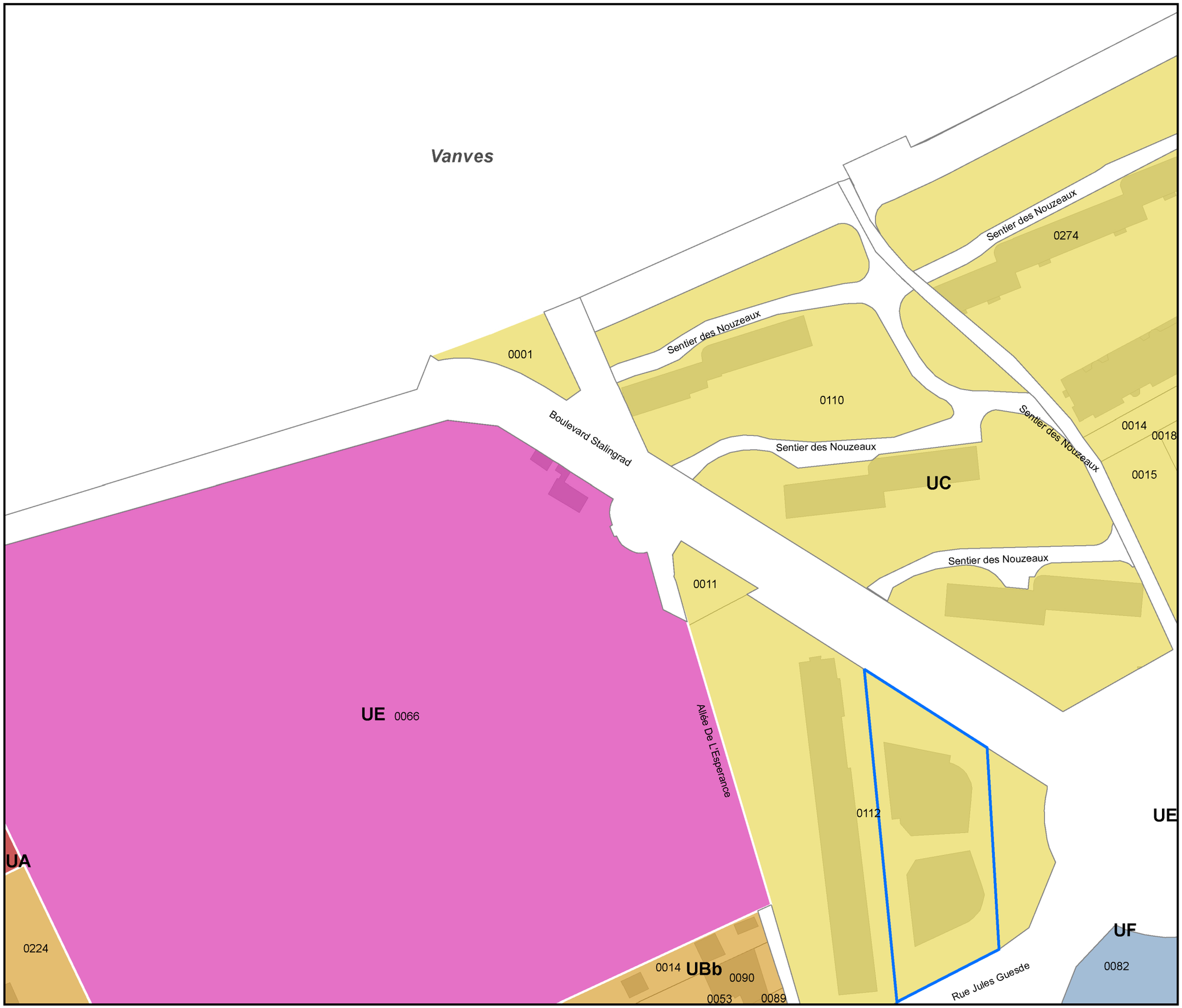

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 20 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 21 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 22 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 23 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 24 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

- Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

- Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

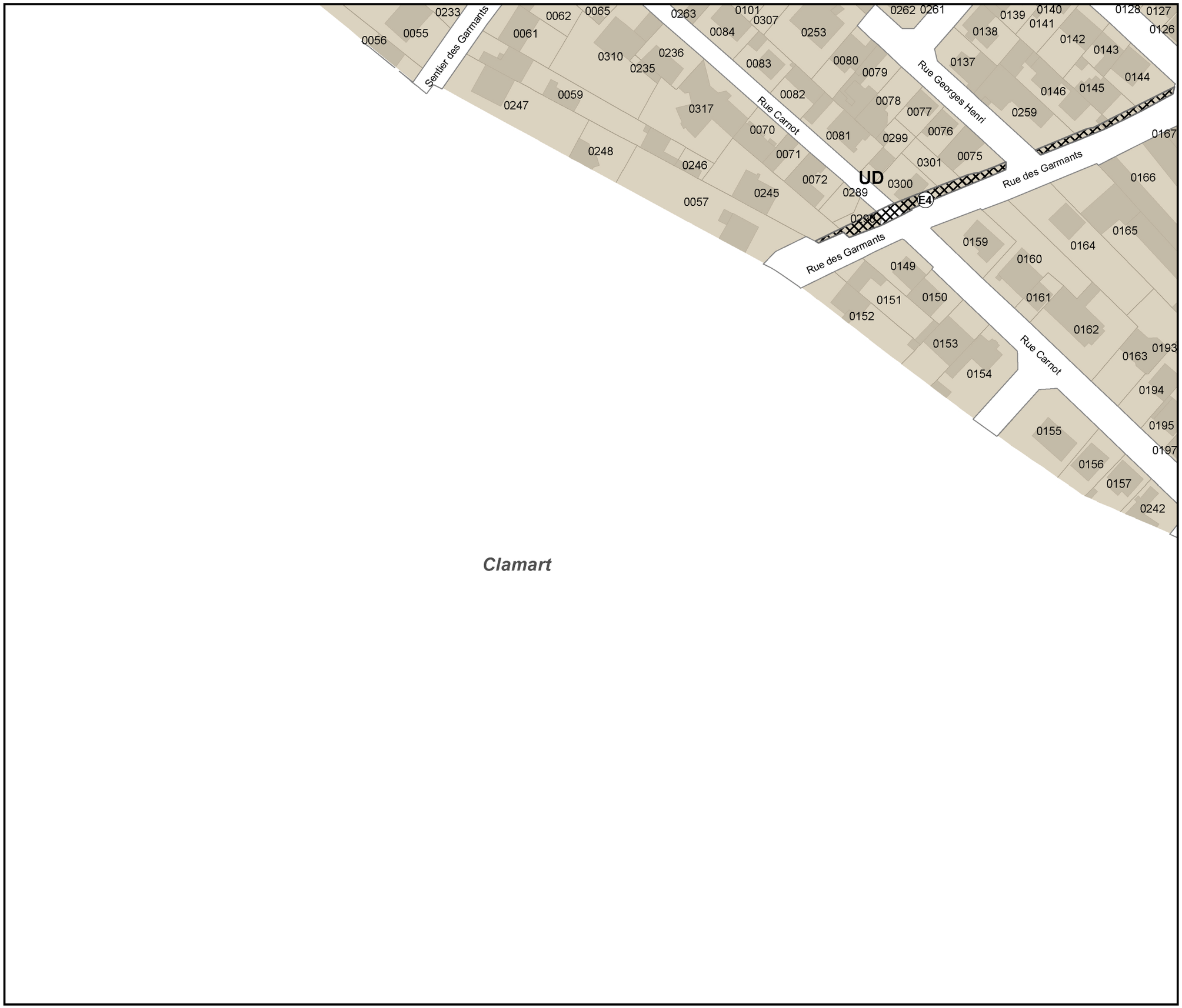

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 25 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 26 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

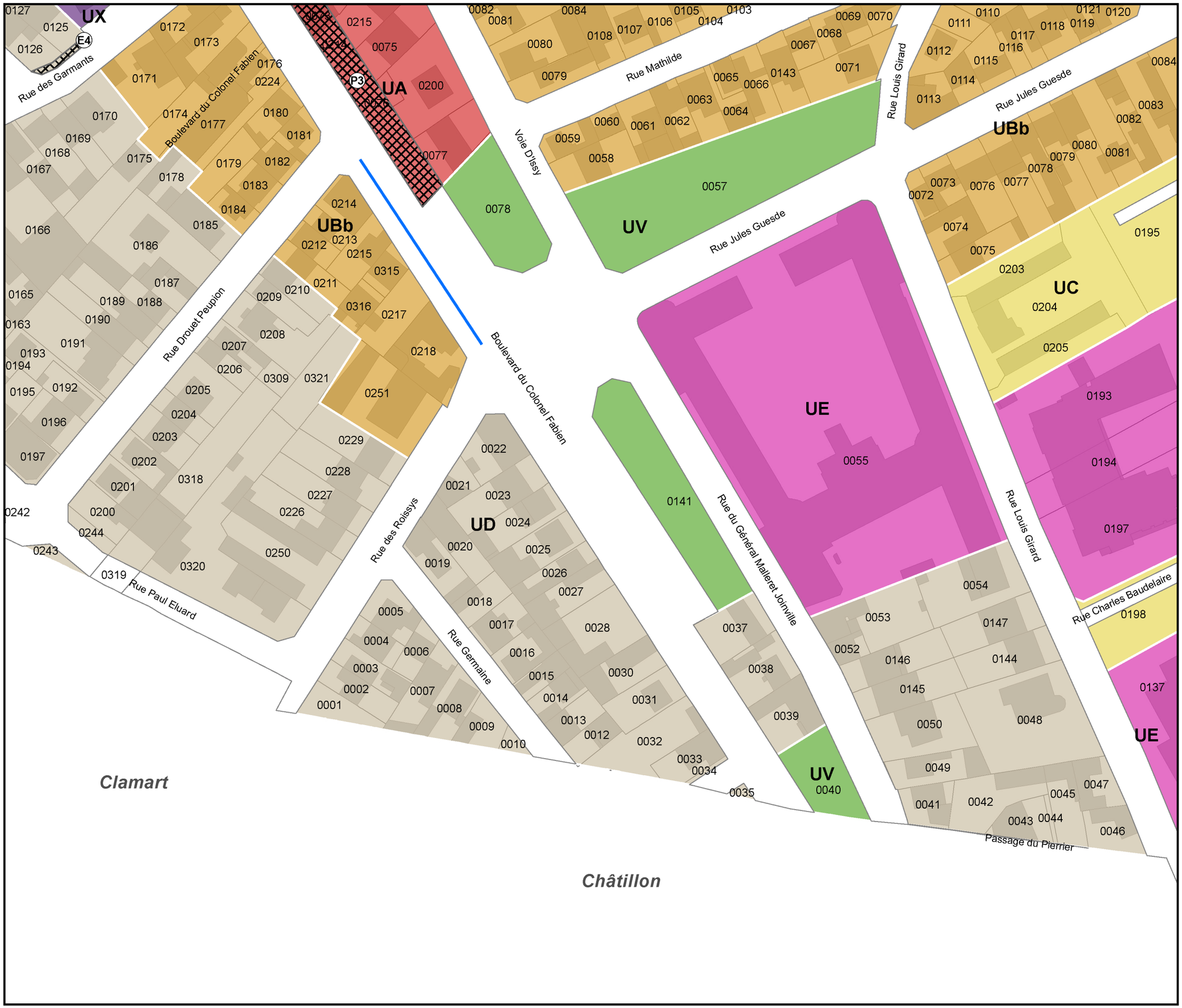

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 27 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

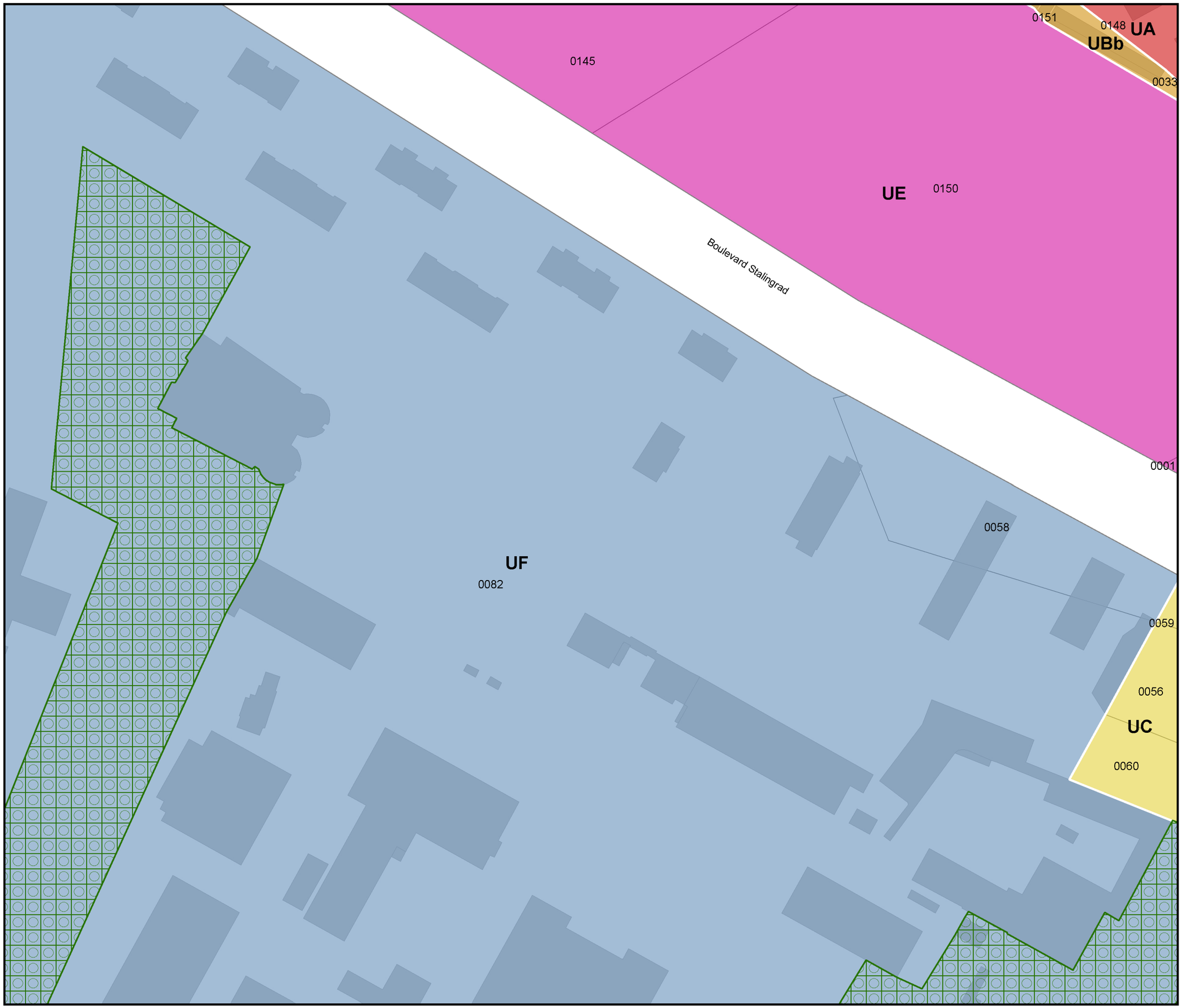

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 28 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule
- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 29 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 30 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

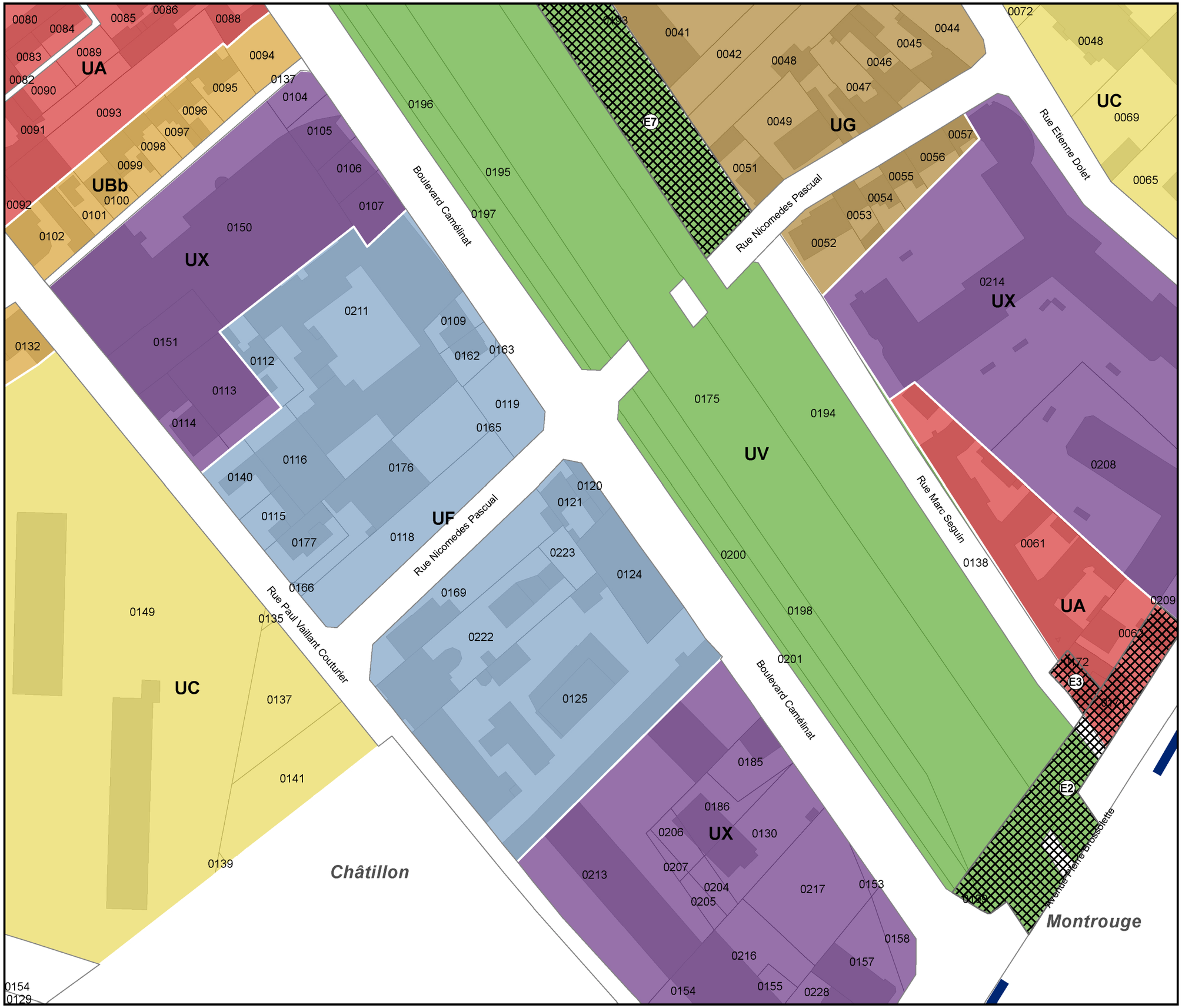

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 31 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule

Espace boisé classé

Alignement commercial

Linéaire de protection

Activité économique en rez-de-chaussée

Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°3

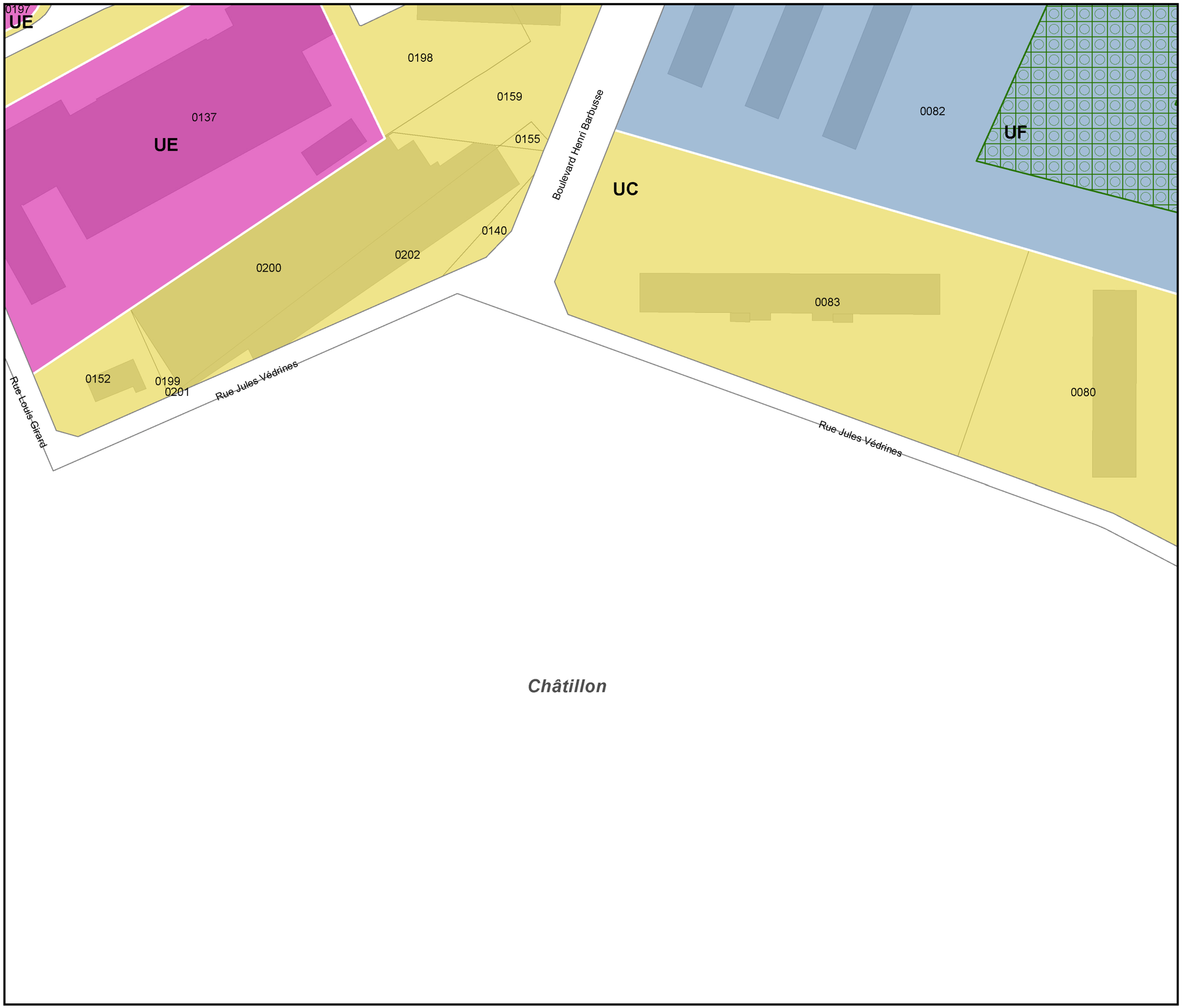

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 32 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule
- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

- Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

- Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 33 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

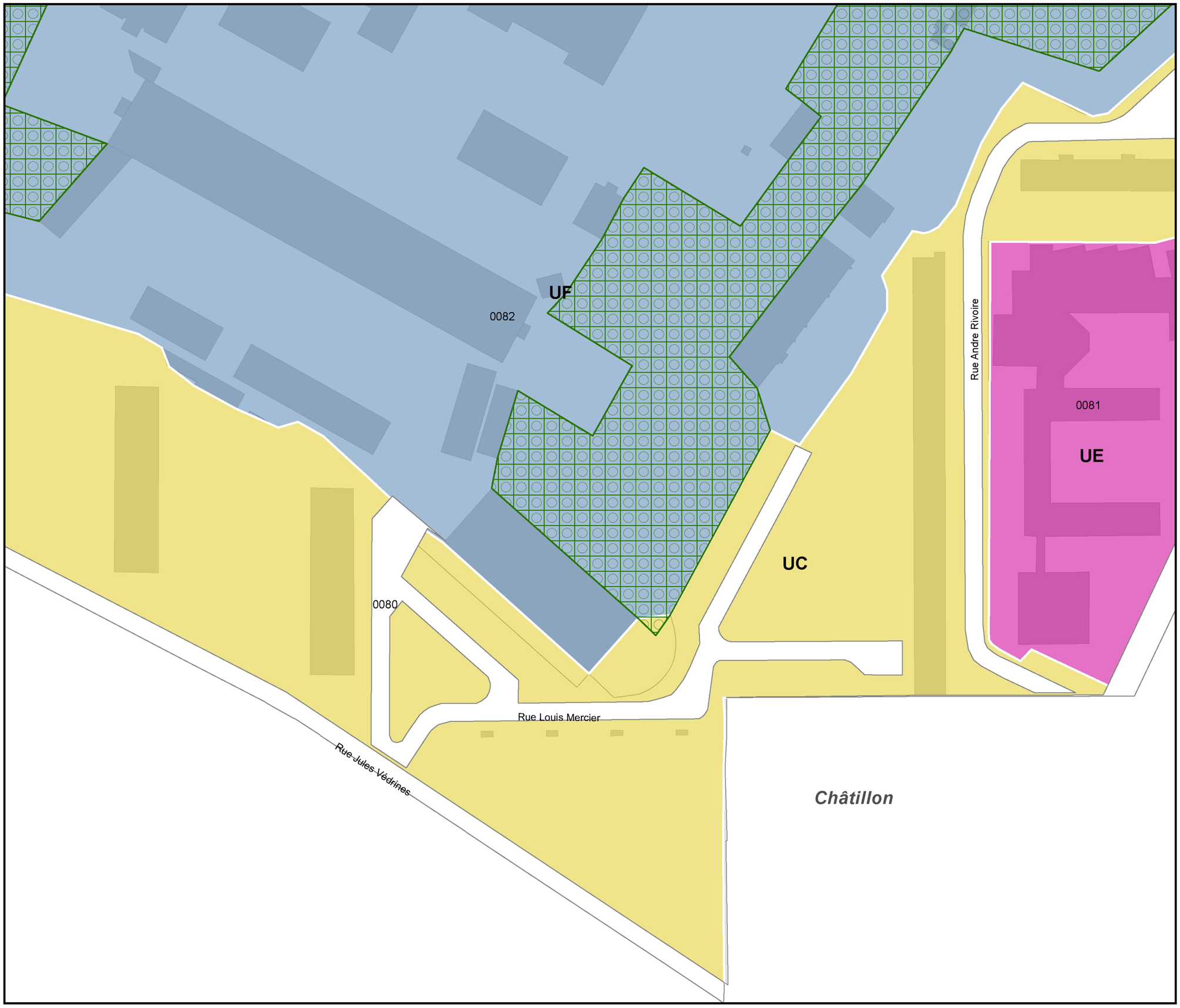

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule
- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°3

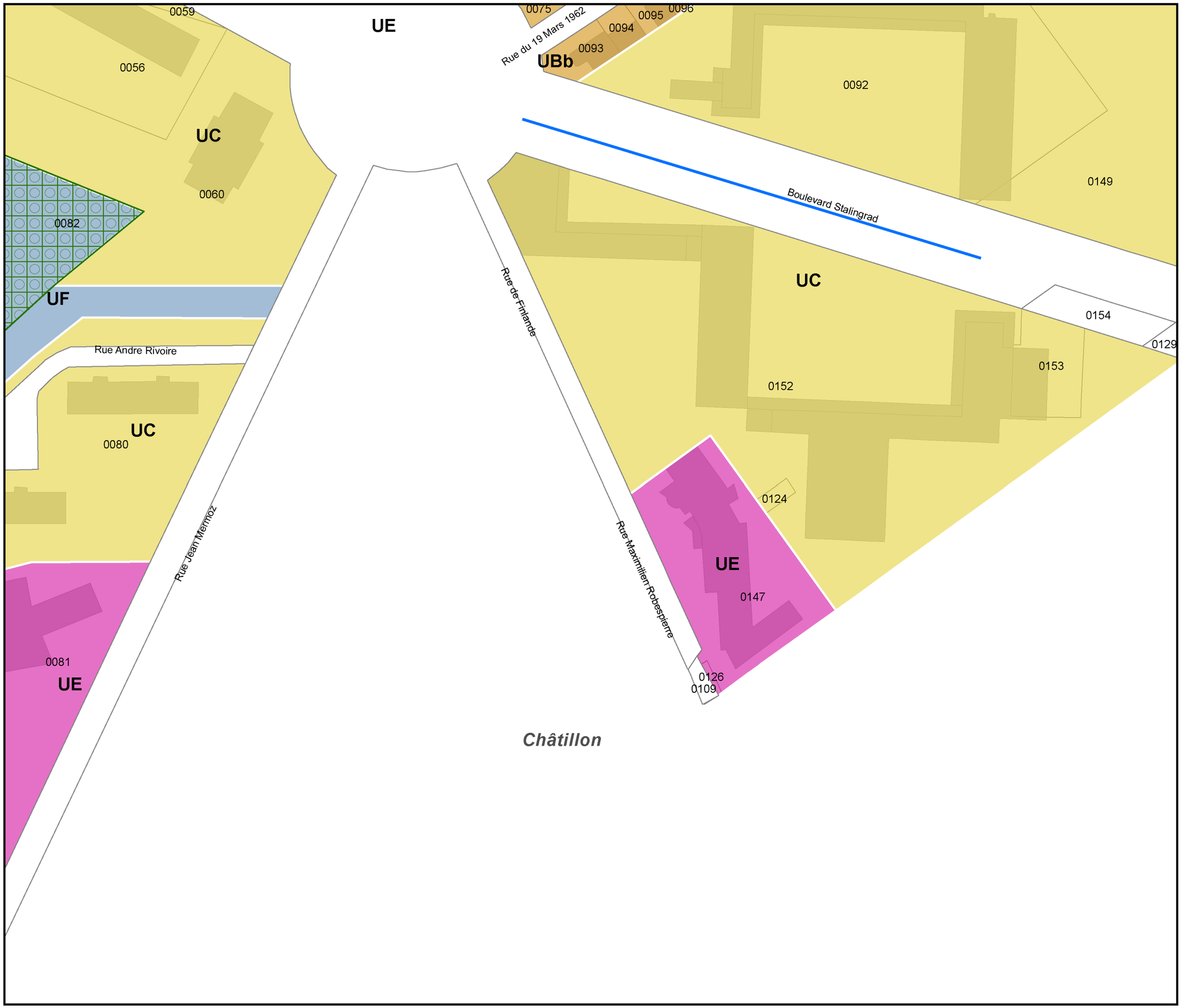

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 34 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule
- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garnants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - Juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°5

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Malakoff

Plan de zonage 35 sur 35

Echelle : 1/1 000ème

Zonage réglementaire

- UA : zone mixte habitat collectif et individuel dense
- UBa : petit collectif et maison de ville dense
- UBb : petit collectif et maison de ville
- UC : grands ensembles collectifs
- UD : habitat individuel (pavillonnaire)
- UG : zone mixte (secteurs d'evolution)
- UE : principaux équipements
- UV : coulée verte, parc et jardin public et emprise ferroviaire
- UF : zone mixte habitat activité
- UX : activité seule
- Espace boisé classé
- Alignement commercial

Linéaire de protection

- Activité économique en rez-de-chaussée
- Activité économique dans une bande de 20m

Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts au titre de l'article R.123-11 d du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
E1	Elargissement de la RD50	CG92	682
E2	Elargissement de la RD906	CG92	1 457
E3	Elargissement de la rue M. Seguin	Malakoff	114
E4	Elargissement de la rue des Garmants	Malakoff	264
E5	Elargissement de la rue E. Dollet	Malakoff	103
E6	Elargissement de la rue E. Quinet	Malakoff	353
E7	Réalisation d'une coulée verte	Malakoff	3 792
E8	Elargissement du trottoir de 1m	Malakoff	27

Périmètres de localisation des voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts à créer ou à modifier au titre de l'article L.123-2 c du code de l'urbanisme

Numéro	Destination	Bénéficiaire
P1	Espace public paysager	Malakoff
P2	Création d'une liaison douce	Malakoff
P3	Création d'une liaison douce	Malakoff
P5	Création d'un équipement et construction de logements	Malakoff

MALAKOFF

0 10 20 m

N

Vallée Sud Grand Paris

Source : IGN© BD-PARCELLAIRE - juin 2021 - Dossier de mise à disposition du public - Modification simplifiée n°3